

COMPTABILITÉ ET GESTION

Evolution du bulletin de salaire



Date de dernière mise à jour 15 mai 2024

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Assurer la gestion de la paie dans le respect des règles en vigueur

Programme

L'environnement social et juridique de la paie

- ▶ Les textes légaux et conventionnels
- ▶ Les contrats de travail
- ▶ La durée du travail

Le bulletin de salaire

- ▶ Valeur juridique du bulletin de salaire
- ▶ Périodicité d'établissement du bulletin de salaire
- ▶ Les mentions obligatoires

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

600 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

- ▶ Les mentions interdites
- ▶ Les informations accompagnant le bulletin de salaire

Les éléments du salaire brut

- ▶ La rémunération de base :
 - ▶ Rémunération fixe
 - ▶ Rémunération variable
- ▶ Les heures complémentaires
- ▶ Les heures supplémentaires
- ▶ L'annualisation du temps de travail
- ▶ Les primes et les indemnités

Les cotisations sociales

- ▶ Les différentes catégories de cotisations
- ▶ Le calcul des cotisations
- ▶ La régularisation des cotisations
- ▶ Les cas particuliers
- ▶ Les allègements Fillon

Les sommes non imposables

- ▶ Les principes de non assujettissement
- ▶ Les indemnités liées à la rupture du contrat de travail
- ▶ Le CPF

Les déductions diverses

- ▶ Les acomptes et les avances
- ▶ Les avantages en nature
- ▶ Les oppositions
- ▶ Les achats internes
- ▶ Les autres déductions

Les cas particuliers

- ▶ Les représentants du personnel
- ▶ Les commerciaux
- ▶ Hôtels, cafés, restaurants
- ▶ Frais professionnels
- ▶ Frais d'entreprise
- ▶ Abattements spécifiques pour frais professionnels

Administration du personnel

- ▶ Les formalités liées à l'embauche
- ▶ La médecine du travail
- ▶ Les formalités liées à la rupture du contrat de travail

Données non significatives pour cette formation.

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

QCM et/ou grille d'évaluation et/ou travaux pratiques

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89

Témoignages

“

Je n'avais pas eu d'expérience professionnelle après mon diplôme, il y a 15 ans. Je viens juste de

retrouver un poste en rapport avec mon diplôme. Cette formation m'a permis de me remettre à niveau de l'environnement juridique de la paie.

”

Chantal - entreprise industrielle